

**Leçons de littérature dans les lycées franciliens
Edition 2024-2025**

APPEL À CANDIDATURES DES LYCÉES

La Région Île-de-France lance un appel à candidatures pour la mise en place des Leçons de littérature dans les lycées franciliens pour l'année scolaire 2024-2025.

1. Présentation

Le Conseil régional d'Île-de-France met en place des leçons de littérature dans les lycées, pour encourager la rencontre des jeunes avec les auteurs et la littérature, dans une logique d'éducation artistique et culturelle.

Créées en 2017, les leçons de littérature sont des conférences d'auteurs originales qui invitent les jeunes à découvrir l'imaginaire d'un auteur, ses réflexions sur l'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration, son regard sur les grands enjeux de la littérature...

Lien à consulter, pour en savoir plus sur les éditions précédentes :

- [Présentation du programme sur le site de la Région Ile-de-France](#)

2. Lycées concernés par l'action

L'action s'adresse aux élèves de seconde, première et terminale de toutes filières, des lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale, d'enseignement général, professionnel ou agricole. Elle repose sur l'engagement d'équipes enseignantes volontaires.

Dans chaque lycée, un professeur est coordinateur du projet et une leçon de littérature regroupe entre trois et cinq classes entières ou groupes de spécialités en effectif complet, et à minima 50 élèves.

3. Partenariat avec les bibliothèques

L'action favorise et encourage les partenariats avec les bibliothèques locales. Dans ce cas, le partenariat s'organise dès la candidature. Il peut prendre plusieurs formes en fonction de vos besoins ou de vos capacités : contribuer à créer ou renforcer les liens avec la communauté locale, renforcer l'équipe du lycée et apporter une aide logistique et/ou pédagogique au professeur coordinateur du lycée, partager des ressources, prêts d'ouvrages au CDI, accompagner les lycéens dans leur découverte de la littérature contemporaine, présenter l'auteur, une sélection d'ouvrages ou thématiques en lien avec la leçon, planifier des activités pédagogiques, des comités de discussion, des ateliers de lecture, de recherche documentaire, etc., ouvrir les espaces aux élèves et aux enseignants pour présenter la bibliothèque, ses métiers et permettre d'organiser des séances de travail ou des réunions, etc.

En cas d'impossibilité de partenariat avec une bibliothèque, merci de contacter la Mél.

4. Organisation de la leçon de littérature

La leçon de littérature s'organise sur un créneau de 2 heures entre novembre 2024 et avril 2025. Elle rassemble les lycéens dans une salle adaptée, équipée d'une sonorisation. Le calendrier des Leçons est établi entre septembre et octobre en concertation avec l'équipe du lycée, l'auteur et la Mél.

Après ouverture de l'événement par un membre du lycée (proviseur, professeur coordinateur), l'auteur prononce sa leçon. Elle dure 45 minutes et a un caractère magistral. Elle est suivie d'un échange libre de 30 minutes ou plus entre les lycéens et l'auteur.

Sous certaines conditions, il pourra être proposé d'organiser la leçon selon d'autres modalités, par exemple en visioconférence.

5. Appel à candidatures

Les établissements souhaitant candidater pour l'accueil d'une leçon sur l'année 2024-2025 doivent remplir la fiche de candidature en ligne accessible en suivant ce lien :

<https://forms.office.com/r/f0iap901vg>

Les lycées s'engagent, en remplissant la fiche de candidature, à :

- Désigner un coordinateur au sein du lycée, pour centraliser l'organisation et le suivi du projet
- Former une équipe projet constituée de membres du lycée et de la bibliothèque partenaire
- Organiser la leçon à la date fixée avec l'auteur et la Mél
- **Ne pas se dédire après engagement sur une date**
- Préparer les élèves en leur présentant l'auteur, le format magistral de la leçon et l'échange avec l'auteur
- Réunir des conditions techniques et matérielles nécessaires au déroulement de la leçon, et notamment prévoir une salle adaptée dans le lycée ou dans un équipement situé à proximité
- Soigner la relation en amont et l'accueil de l'auteur le jour de la rencontre
- Rester en contact avec l'organisateur à toutes les étapes de l'action, l'informer de tous changements le plus tôt possible et répondre à un questionnaire bilan

L'enseignant coordinateur du projet se charge d'inscrire toutes les classes, les enseignants concernés et le partenaire.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 mai 2024.

Une réponse sera adressée par mail fin juin 2024 au proviseur, aux coordinateurs des lycées et des bibliothèques partenaires, après sélection des établissements par un comité (Conseil régional, Rectorats, Mél).

6. Calendrier

- **24 mai 2024** : Date limite de dépôt des candidatures
- **Fin juin 2024** : Réponse aux lycées candidats. Les équipes des 100 lycées participants reçoivent un vadémécum et un courrier d'engagement à faire signer par les proviseurs
- **Septembre 2024** : Appariement lycées/auteurs, mise en place du calendrier des leçons
- **Octobre 2024** : Grande réunion de lancement avec les coordinateurs des lycées et les représentants des bibliothèques. La date, l'horaire et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement
- **Entre novembre 2024 et avril 2025** : Mise en œuvre effective des leçons

7. Contact

La Maison des écrivains et de la littérature est chargée par la Région Île-de-France de la mise en œuvre de cette action.

Elle peut offrir un appui aux équipes intéressées pour présenter leur candidature.

Académies de Créteil & Paris - Natalie LURTON : 01 55 74 60 93, n.lurton@maison-des-ecrivains.asso.fr

Académie de Versailles - Frédérique MORE : 01 55 74 60 99 ; f.more@maison-des-ecrivains.asso.fr